



Champrouge

Maison de Retraite E.H.P.A.D
1409 Route de Champrouge
71250 MAZILLE

Que le résident soit plus ou moins dépendant, le reste à charge en **HEBERGEMENT PERMANENT** reste identique (la dépendance étant prise en charge par le Département via l'APA)
sauf si les ressources de la personne sont supérieures au plafond instauré pour l'APA, une participation venant en diminution peut être demandée dans ce cas.

Tarifs 2025

HEBERGEMENT PERMANENT

Chambre simple (Régime particulier)

= 72.24 € par jour x 31 jours = 2 239.44 €

Chambre double (Régime commun)

= 62.82 € par jour x 31 jours = 1 947.42 €

+

TICKET MODERATEUR DE LA DEPENDANCE (équivalent au GIR 5/6)

= 6.54 € par jour x 31 jours = 202.74 €

+

DEPENDANCE

GIR 1 ou 2 = (24.31 – 6.54) par jour soit 17.77 € x 31 jours = 550.87 €

GIR 3 ou 4 = (15.43 – 6.54) par jour soit 8.89 € x 31 jours = 275.59 €

GIR 5 ou 6 = (6.54 – 6.54) par jour soit 0 €

-

DEPENDANCE

Suivant le département d'origine du résident, la Dépendance sera :

- Soit déduite de la facture pour le même montant (notamment pour les résidents du 71 et ceux du 21, 30 et du 94 par exemple)
 → APA perçue par l'établissement
- Soit remboursée directement sur le compte bancaire du résident (notamment pour les résidents du 01, 38 et du 69 par exemple)
 → APA perçue par le résident

=

HEBERGEMENT TEMPORAIRE

= 91.22 € par jour x 31 jours = 2 827.82 €

PERSONNES DE MOINS DE 60 ANS

= 91.22 € par jour x 31 jours = 2 827.82 €

Pas de facturation
 Dépendance
 mais prise en charge APA
 à domicile maintenue
 pendant le séjour
 (si séjour de moins
 de 90 jours)

=

=

RESTE A CHARGE POUR LE RESIDENT

Chambre simple

= 78.78 € par jour x 31 jours = 2 442.18 €

Chambre double

= 69.36 € par jour x 31 jours = 2 150.16 €

Hébergement temporaire * ou Personnes de moins de 60 ans

= 91.22 € par jour x 31 jours = 2 827.82 €

* APA à domicile non déduite du Coût de l'hébergement temporaire mentionné